



Minversheim

MIN' **ACTUS**



N°9 – Avril 2021

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 AVRIL 2021

➤ **Transfert de la compétence « organisation de la mobilité » à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.**

Le Maire fait part à l'assemblée que la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) a été promulguée le 26/12/2019. La compétence mobilité dont disposent les communes au titre de la « Clause Générale de Compétence » sera transférée à la Région Grand Est à compter du 01/07/2021.

Sauf avis contraire des communes, la Région deviendrait donc « Autorité Organisatrice de la Mobilité » (AOM) de proximité en lieu et place de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Considérant qu'il est opportun pour un EPCI de rester compétent sur l'organisation de la mobilité sur son propre territoire ;

Considérant la délibération du Conseil Communautaire en date du 25 février 2021 sollicitant la compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) ;

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE DE

- TRANSFÉRER la compétence ORGANISATION DE LA MOBILITÉ à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.
- NE PAS DEMANDER que la Communauté de Communes du Pays de la Zorn se substitue à la Région dans l'exécution des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire que la région assure actuellement dans le ressort de son périmètre.
- NOTIFIER cette décision à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et au Préfet pour suite à donner.

➤ **Pavoisement du Monument aux Morts**

Le Maire propose de remplacer les anciens mâts en bois vétustes servant au pavoisement du monument aux morts par des mâts en aluminium. L'entreprise Promo Drapeaux sise 83 rue de la Monnaie à LILLE a été retenue pour un montant de 529,00 € HT incluant le transport.

➤ **Suppression des régies de recettes Bibliothèque et Photocopies**

A la demande de la Trésorerie de Truchtersheim, les régies bibliothèque et photocopies sont supprimées en raison de leur inactivité depuis un bon nombre d'années.

➤ Demandes de subventions

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal de demandes de subventions qui sont parvenues en mairie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accorde les subventions suivantes :

- 500 € à l'Antenne Caritas de Hochfelden
- 100 € à l'Association « Une Rose, Un Espoir »

DIVERS

Bienvenue aux nouveaux arrivants :



M. **Nicolas CHOLLEY** et Mme **Maëlle RENOUARD**, 23 Rue Haute

M. **Tristan LOBSTEIN**, Mme **Cynthia SIGWALT** et leur fils **Enzo**, 54 Rue Traversière

M. **Cédric MAURY**, Mme **Emmanuelle MAGINOT** et leurs enfants **Maeva** et **Tyana**, 21 rue de l'Arc-en-Ciel

Naissance :

24/03/2021 : **Antoine FOURNAISE**, fils de Jonathan FOURNAISE et Barbara HUSSON, 16 rue Saint Hilaire

Bienvenue à lui et félicitations aux heureux parents !



RESTAURANT SCOLAIRE : INSCRIPTIONS 2021-2022

Les dossiers d'inscription pour le restaurant scolaire seront en ligne sur le site internet de la commune à partir du lundi 17 mai 2021.

Ils devront être complétés et restitués à la mairie de Minversheim pour le vendredi 4 juin 2021 au plus tard.

RATTRAPAGE DES COLLECTES

En raison des jours fériés du mois de mai, les ordures ménagères seront ramassées les vendredis 7 et 21 mai et les samedis 15 et 29 mai 2021.





ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les élections Départementales et Régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochains.

En raison du double scrutin, le **bureau de vote sera déplacé exceptionnellement à la salle polyvalente de Minversheim** afin de pouvoir accueillir les électeurs dans le respect des gestes barrières.

A cette occasion, la commune cherche des personnes volontaires pour la tenue des deux bureaux de votes. Les permanences ont une durée d'environ 2h00 selon le nombre de participants. Sur demande de la Préfecture nous recherchons **des personnes vaccinées** ou immunisées contre la COVID-19.

Si vous figurez sur la liste électorale de Minversheim et répondez aux critères, vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie **au plus tard le 10 juin 2021**.

Merci d'avance aux bénévoles pour ce geste citoyen !

COMMUNIQUE de L'ASCLM

« L'Association Sports Culture et Loisirs de Minversheim organise habituellement fin avril une journée récréative, avec au programme marche populaire, exposition de véhicules anciens, marché du terroir, tournoi de pétanque et animations pour les enfants, le tout avec buvette et restauration sur place. Nous étions engagés dans l'organisation de cette belle journée, mais n'avons pas obtenu malheureusement les autorisations nécessaires de la Préfecture, compte tenu des mesures sanitaires en vigueur.

Nous n'excluons pas un report de cette journée à l'automne, la question sera reprise en temps voulu en comité et toujours sous réserve de la situation sanitaire.

En attendant, continuez à prendre bien soin de vous et de vos proches et ne perdez pas espoir, les beaux jours arrivent !

Le comité de l'ASCLM »



LES TRAVAUX DE VOIRIE EN IMAGES



Rue du Koppenberg



Rue des Vignes



Travaux en cours rue du Faubourg



Rue des Jardins



Travaux en cours rue Traversière



Chantier Grand'Rue

NOUS CONTACTER

Mairie :

Secrétaire : Sandrine Sneij Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <https://www.minversheim.payszorn.com>

Permanences : lundi de 14 h à 16h , mardi et vendredi de 17h à 19h ou sur RDV

Le Maire :

Bernard Lienhard

06.70.38.19.63

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjointes :

Franck Lang

06.85.58.20.42

franlang@estvideo.fr

Pascal Maillet

06.99.53.84.66

p.m.a@free.fr

Brigitte Vacelet

06.06.84.11.99

brigitte.vacelet355@orange.fr

Fermeture du
secrétariat le
vendredi 14 mai
2021